



INITIATIVE DE 10 PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉS ET D'ENTREPRISES

Lancé en 2012 par l'agence d'information professionnelle AEF, **le Conseil Scientifique des Rencontres Universités Entreprises** réunit aujourd'hui cinq présidents d'universités et cinq présidents d'entreprises.

Il a pour tâche principale de réfléchir au rapprochement entre les entreprises et les universités en termes de formation initiale et continue, d'insertion, de recherche/innovation et d'en donner des signes forts et concrets, afin de renforcer le rôle opérationnel des Rencontres Universités Entreprises, rendez-vous annuel des milieux académiques et économiques organisé à la fin du mois de mars.

Premier aboutissement de ce Conseil Scientifique, **la rédaction d'une Charte « Universités & Entreprises Partenaires », signée le 27 mars 2013 par :**

Jean-Paul BAILLY, président du Groupe La Poste
Marie-France BARTHET, présidente du PRES de Toulouse
Alain BERETZ, président de l'université de Strasbourg
Yvon BERLAND, président d'Aix-Marseille Université
Jean-Paul HERTEMAN, président du Groupe Safran
Luc HITTINGER, président de l'université Paris-Est Créteil
Xavier FONTANET
Christian NIBOUREL, président de Accenture France
Jean-Loup SALZMANN, président de l'université Paris 13
Jean-Marie SANDER, président de Crédit Agricole S.A.

Cette Charte est proposée à la signature de tous les présidents d'universités et d'entreprises qui souhaitent s'investir personnellement en faveur de la réussite des objectifs de rapprochement universités-entreprises qui la constituent.

L'UNIVERSITÉ EST UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE & L'ENTREPRISE EST UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ.

Tel est l'engagement que prennent aujourd'hui des président(e)s d'universités et des président(e)s d'entreprises qui ont décidé de s'investir personnellement en faveur du renforcement des liens entre leurs institutions respectives, à tous les niveaux de l'Université et de l'Entreprise.

Ils entendent ainsi apporter une contribution concrète au point 6 du Pacte National pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi. « La formation, l'enseignement supérieur et la recherche sont des leviers de compétitivité futurs »*, qui ne pourront être activés sans une interpénétration durable entre l'Université et l'Entreprise.

Président(e)s d'universités et président(e)s d'entreprises reconnaissent l'intérêt mutuel d'une coopération continue et équilibrée entre universités et entreprises, dans un cadre de confiance réciproque. Et au-delà de l'engagement individuel de leurs collaborateurs, au-delà des partenariats bilatéraux existants, au-delà des actions concrètes initiées, présidents d'universités et présidents d'entreprises s'engagent donc personnellement et collectivement à instaurer une dynamique concertée visant à favoriser et valoriser, dans tous les secteurs, toutes les initiatives permettant de rapprocher universités et entreprises. La présente « Charte Universités & Entreprises Partenaires » constitue le fondement de leur engagement.

* Point 6 du Pacte National pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi : « Offrir aux jeunes et aux salariés des formations tournées vers l'emploi et l'avenir ».

EN VERTU DE CETTE CHARTE, NOUS NOUS ENGAGEONS À

- **Diffuser** auprès de l'ensemble de nos collaborateurs notre engagement réciproque en faveur de l'Université et de l'Entreprise.
- **Soutenir** nos collaborateurs dans leurs actions de rapprochement avec l'Université (pour les entreprises) ou avec l'Entreprise (pour les universités).
- **Créer** un comité chargé du suivi de la mise en œuvre de notre engagement.
- **Communiquer** régulièrement sur les résultats pratiques de cet engagement en faveur du renforcement du lien entre les universités et les entreprises.
- **Favoriser** toutes les coopérations en matière de recherche et d'innovation.

et concrètement à

1. **Favoriser** le recrutement universitaire sur des postes à haut potentiel
2. **Améliorer la lisibilité** croisée des universités et des entreprises
3. **Améliorer la connaissance réciproque** du fonctionnement de l'Entreprise et de l'Université

La signature de la « Charte Universités & Entreprises Partenaires » est décidée au plus haut niveau, par le (la) président(e), qui s'engage lui (elle) - même à favoriser le déploiement de ses engagements dans son entreprise ou dans son université.

Chaque point invite les universités et entreprises signataires à réaliser des actions concrètes pour décliner leur engagement en faveur du lien universités-entreprises.

Jean-Paul BAILLY,
PDG du groupe La Poste



LE GROUPE LA POSTE

Marie-France BARTHET
présidente du PRES de Toulouse



Université de Toulouse

Alain BERETZ
président de l'université de Strasbourg



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Yvon BERLAND
président d'Aix-Marseille Université



Aix-Marseille Université
Le Campus de Val-de-Reuil

Jean-Paul HERTEMAN
PDG du Groupe Safran



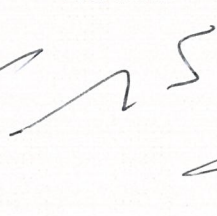
SAFRAN
PERSONNEL SERVICES SECURITY

Luc HITTINGER
président de l'université Paris-Est Créteil



UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITY OF CRETEIL

Xavier FONTANET



Christian NIBOUREL
PDG de Accenture France



accenture
High performance. Delivered.

Jean-Loup SALZMANN
président de l'université Paris 13



UNIVERSITÉ PARIS 13

Jean-Marie SANDER
président de Crédit Agricole S.A.



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

NOS TROIS ENGAGEMENTS EN MATIERE DE FORMATION/INSERTION

En vertu de cette Charte, nous nous engageons concrètement à

1 Favoriser le recrutement universitaire sur des postes à haut potentiel

Quelques exemples :

- Encourager la diversification des viviers des parcours de recrutement des futurs cadres dirigeants de l'entreprise & Faciliter la préparation des étudiants de l'université aux exigences de ces parcours.
- Améliorer la lisibilité et la reconnaissance du diplôme de doctorat dans l'entreprise & Promouvoir, dès la première année de thèse, la démarche compétences au sein des écoles doctorales de l'université.

2 Améliorer la lisibilité croisée des universités et des entreprises

Quelques exemples :

- Créer des temps de rencontre réguliers entre cadres dirigeants de l'entreprise et enseignants-chercheurs de l'université, à commencer par les président(e)s.
- Construire conjointement entre universités et entreprises des cartographies des formations de master 2 qui soient lisibles et partagées.
- Soutenir la création de réseaux d'anciens diplômés universitaires, véritables ambassadeurs de l'Université, au sein des entreprises.
- Encourager la création de vice-présidents chargés des relations entreprises dans les universités & Encourager la désignation de personnes référentes chargées des relations avec l'Université au sein des directions des ressources humaines des entreprises.

3 Améliorer la connaissance réciproque du fonctionnement de l'Entreprise et de l'Université

Quelques exemples :

- Encourager le développement des formations en alternance à l'université & Encourager le développement des contrats d'alternance dans l'entreprise.
 - Soutenir la création à l'université de modules de connaissance de l'entreprise et de son fonctionnement & Encourager les présidents d'entreprises à aller à la rencontre des étudiants universitaires (conférences en amphithéâtre et/ou conférences vidéos).
 - Multiplier les présentations des fonctions-clés de l'entreprise à destination des masters 2 et doctorants & Favoriser l'élaboration de recueils de CV de doctorants ayant pour projet professionnel d'intégrer l'entreprise.
-
-